Cercle Culturel du Pays de Grasse

Association Loi 1901 N° 061006592 Siège Social: 10 av. Thiers 06130 Grasse Tél : 04 92 60 42 74
Présidents d'Honneur : Jean Pierre Leleux Sénateur–Maire de Grasse – Professeur Keith Cameron.

Au Palais des Congrès de Grasse
le mercredi 27 novembre 2013
le Cercle Culturel du Pays de Grasse vous propose
à 17h00 une conférence intitulée :

« PATRIMOINE IMMATERIEL, UNE SOURCE INÉPUISABLE D'INSPIRATION ET DE CRÉATIVITÉ »

par Eric FALT

Sous-Directeur général pour les Relations extérieures et l'Information du public de l'UNESCO



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Patrimoine culturel immatériel



A l'heure où l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse a pour ambition de porter le dossier d'inscription « Les savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse » [incluant la connaissance des matières premières, la culture des plantes à parfum et l'art de composer le parfum] au Patrimoine Culturel Immatériel de la France puis de l'Humanité, Eric Falt, Sous-Directeur général à l'UNESCO viendra nous parler de l'importance de cette démarche, de la procédure, et des conséquences pour les heureux élus en France oeuvrant à ce jour dans une dizaine de disciplines et de secteurs .

Il expliquera ce qu'implique l'obtention du label « Patrimoine culturel immatériel » basé sur :

- la richesse des connaissances et du savoir-faire,
- sa transmission d'une génération à une autre, rappelant que le patrimoine culturel immatériel ne comprend pas seulement les traditions héritées du passé, mais qu'il est aussi contemporain et vivant à la fois,
- ses expressions qui contribuent à procurer un sentiment d'identité et de continuité, établissant ainsi un lien entre passé, présent, et futur.
- sa représentativité car il est fondé sur les communautés, groupes et individus qui le créent, l'entretiennent et le transmettent.

Le déplacement à Grasse de Eric Falt, un des plus hauts responsables de l'Unesco et des Nations Unies (dont il occupe le rang de Sous Secrétaire général) est une première et le Cercle Culturel du Pays de Grasse est fier de l'accueillir à un moment aussi déterminant dans la reconnaissance du patrimoine unique et historique de la capitale mondiale du Parfum.

Tarif : Gratuit pour les jeunes et pour les adhérents du Cercle Culturel du Pays de Grasse ;
Participation 6 € pour les non-adhérents

http://cercle-culturel-grasse.blogspot.com/

Comité Français du Bassin de Fontvieille Fleurs

AGORA CÔTE D'AZUR